

Thomas BAUBION, Maire et le Conseil Municipal

VOUS PRIENT DE BIEN VOULOIR
HONORER LA COMMÉMORATION

du 8 mai

Ayons une pensée en l'honneur de nos soldats et rassemblons nous le mercredi 8 Mai à 11h30 au parking de l'école pour un dépôt de gerbe au Monument aux Morts avec la participation des enfants des écoles.

Cette cérémonie sera suivie d'un verre de l'amitié